

PRINCIPES

Décidés par les membres du Bureau EUR/NAT le 3 Octobre 2005

Responsabilité

Nous sommes conscients de nos responsabilités envers l'Organisation, envers nous-mêmes et envers les uns les autres. Nous travaillons en tant qu'agents de la fonction publique internationale, dans un souci de maîtrise du budget, et dans le seul but de servir les objectifs stratégiques de l'Organisation.

Vision Globale

Nous pensons et nous agissons en équipe avec une vision globale afin d'atteindre nos objectifs. C'est pourquoi nous travaillons de façon latérale au sein du bureau et de l'Organisation, en communiquant et en partageant nos informations, en dialoguant avec nos collègues et délégués.

Flexibilité - Adaptabilité

Nous sommes flexibles dans l'accomplissement de nos devoirs et dans notre méthode de travail, et nous nous adaptons aux nouveaux défis. Nous développons nos compétences et nos services parallèlement aux développements émanant de l'Organisation et de la Communauté Internationale. Les changements de structure sont développés de façon ouverte dans un souci de justice.

Respect

Nous sommes respectueux de nos dignités, compétences et différences respectives, et nous sommes jugés dignes de confiance et ouverts d'esprit.

Action

Nous nous efforçons de trouver des solutions acceptables pour tous. Nous prenons les décisions qui s'imposent et les mettons en œuvre. Nous nous imposons des objectifs de résultats et avons à cœur d'atteindre nos objectifs.